

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Band:** - (1972)  
**Heft:** 204

**Rubrik:** Le carnet de Jeanlouis Cornuz

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## On cherche: bourreau de nationalité suisse

Ainsi les radicaux saint-gallois proposent de réintroduire en Suisse la peine de mort pour ceux qui prennent des otages...

Question : Peut-on espérer qu'une telle mesure portera remède au mal ?

Réponse : A vues humaines, cela n'est guère probable. Evident en effet que ceux qu'on espère effrayer — en premier lieu les terroristes — ne se laisseront pas effrayer, pas plus qu'ils ne se laisseront effrayer par les risques qu'ils courent d'être tués au cours de leur entreprise. Et je ne parle même pas des « kamikazes ».

Question : Peut-on craindre qu'une telle mesure ne fasse qu'augmenter les dangers courus par des innocents ? ne fasse qu'aggraver les choses ?

Réponse : A vues humaines, c'est plus que probable. Sachant qu'en cas d'échec, je serai condamné, je tirerai le premier. En tout cas, je refuserai toute négociation.

Mais il y a plus :

Ou bien les terroristes seront exécutés immédiatement, ou tout au moins après un semblant de procès. Dans l'état actuel de notre législation et de nos mœurs, la chose n'est pas pensable. Et bien sûr, elle n'est pas souhaitable.

Ou bien les terroristes seront jugés et condamnés « régulièrement », après un procès en bonne et due forme. Ce qui revient à dire que d'autres enlèvements, d'autres détournements seront organisés, d'autres otages saisis — et cela, puisque la Swissair envoie ses avions dans le monde entier et puisque des citoyens suisses se trouvent résider à l'étranger dans les pays les plus divers, non pas nécessairement chez nous, mais dans des pays qui ne s'opposeront pas forcément aux « pirates » et qui seront encore moins disposés à les laisser extradier.

A part quoi, honnêtement, je dois prévenir nos vaillants Confédérés saint-gallois de ceci : en ce

qui me concerne, et malgré mon peu de sympathie pour les terroristes, je ne suis pas disposé à fonctionner comme bourreau. Pareil à Henri Michaux, vu la faiblesse de mon bras... « Aucun cou, (je ne le trancherais) proprement, ni même d'aucune façon ». Mon ami Claude m'assure qu'il ne faut pas compter non plus sur lui. Voilà qui est navrant. Mais alors qui ? Vous ? Ces messieurs les radicaux saint-gallois ? Et doit-on vraiment souhaiter qu'un de nos compatriotes devienne bourreau professionnel ?

En résumé, la mesure proposée me paraît avoir les mêmes caractères que les actes de terrorisme eux-mêmes : irrationnelle, totalement inefficace, fort propre à aggraver le mal ; symptôme, en un mot, de cette *gangrène* que dénonçait Jean-Paul Sartre.

J. C.

## Vaudois, un nouveau jour se lève !

*Un texte en français dans « Der Republikaner », le journal qu'édite James Schwarzenbach (numéro 15 du 27 octobre 1972) : voilà qui est rare ! Il s'agit d'une lettre d'un lecteur vaudois dont le propos mérite la citation :*

*(...) « Je profite de l'occasion qui m'est offerte de vous écrire, pour présenter une prière à mon chef politique. Notre mouvement romand a beaucoup de peine à se former. J'attribue ces difficultés à l'absence d'un journal « Républicain ». Comment exposer vos idées quand on ne dispose pas d'un « porte-drapeau » écrit ? Je sais que vous avez fort à faire, mais serait-il possible d'avoir une page en français dans le « Republikaner » ?*

*(...) « J'ai exposé mon idée au Comité cantonal vaudois. Je pense que notre Monsieur Berger prendra contact avec vous à l'occasion. (...) »*

## De Picasso à Schöffer

Picasso au Musée des Beaux-Arts, Nicolas Schöffer à la Cité universitaire : le développement de la vie culturelle à Neuchâtel prendrait-il un nouvel essor, une nouvelle orientation qui rompe avec des préoccupations surtout régionalistes ? La question vaut d'être posée, même si la réponse n'est pas évidente.

Deux cents gravures de Picasso représentant trente années de la vie du peintre : un événement artistique. Exposition de prestige certes, mais utile pour réinsérer dans la cité un musée qui était resté fermé pendant plusieurs années et que le public avait progressivement déserté jusqu'à le considérer comme moribond.

Le label du peintre garantit le repos des organisateurs. Il n'est pas indifférent cependant que l'on puisse aller voir de près une partie significative de la débordante production de cet artiste mondialement honoré.

Nicolas Schöffer est aux antipodes de la peinture de chevalet dont il dénonce fortement la totale inadéquation avec le monde contemporain.

L'exposition de la Cité universitaires, organisée par le Centre culturel neuchâtelois, est la plus importante rétrospective de ce créateur présentée à ce jour en Suisse. Une longue préparation que récompense aujourd'hui un grand succès. Les écoles visitent ; l'Université a célébré son Dies dans la salle même où sont exposées les sculptures. Spectacle insolite !

Le pouvoir de fascination du travail de Schöffer est immense. Sa recherche, axée vers une socialisation de l'art, et son insertion permanente dans la ville et dans la vie des gens, est importante. Le rôle de l'artiste, dit-il, n'est pas de créer, mais de créer la création. L'idée reste abstraite, farfelue même, tant que l'on n'a pas pris contact, si l'on peut dire, avec son œuvre. Alors, lorsque l'intention est devenue évidente, la ville nous prend à la gorge.